

RAMPES VEGA SERVICE BICOLORE CLASSE 2 MODELES FILAIRES



1.	AVANT-PROPOS.....	2
2.	INTRODUCTION	4
3.	CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	4
4.	POSE	6
5.	CABLAGE	11
6.	PRINCIPE GENERAL DE FONCTIONNEMENT.....	12

IDENTIFICATION : GT-0957-RAM Indice B
CODE : 34378-01
29/09/2025
FRANÇAIS

1. AVANT-PROPOS

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits STANDBY-FRANCE ont été élaborés en tenant compte des normes et des réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années. Cependant, STANDBY-FRANCE décline toute responsabilité en cas de :

- Non-respect des informations fournies par la documentation du produit.
- Utilisation non conforme du produit.
- Installation et mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés.
- Modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant.
- Modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE.
- Utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.



Ne jamais regarder fixement les feux.



Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définie par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la réglementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de mise-en- œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

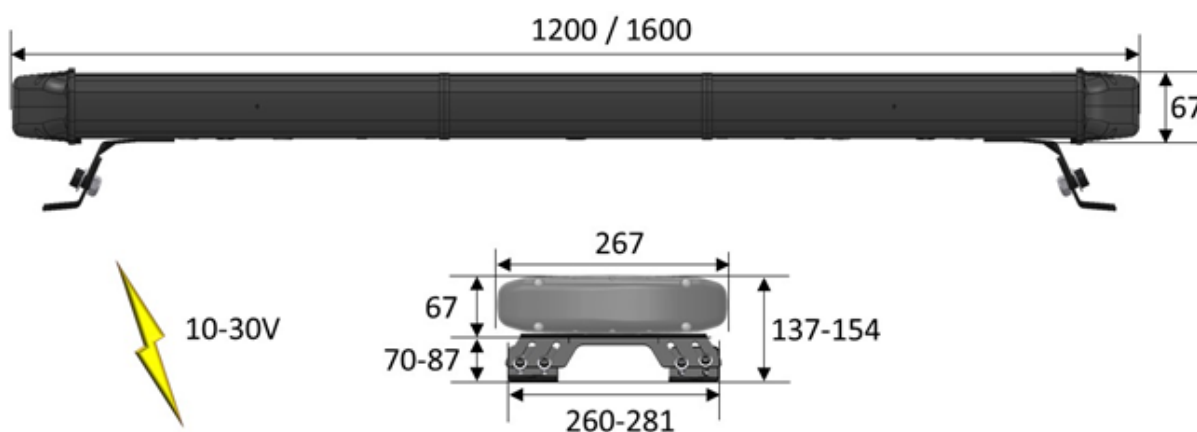
2. INTRODUCTION

L'objectif de la documentation technique est de fournir un **guide clair et complet** pour l'installation des rampes de signalisation VEGA FX et de leurs accessoires. Cette documentation a pour but de garantir une installation **correcte et sécurisée** de l'équipement sur les véhicules d'intervention. Plus spécifiquement, la documentation vise à :

- **Guider l'installateur** à travers toutes les étapes nécessaires à la mise en place de l'équipement, en détaillant les procédures et les précautions à prendre.
- Fournir **toutes les informations techniques** indispensables à la mise en œuvre et au fonctionnement correct de la rampe, de ses options et de ses accessoires.
- Permettre une installation conforme aux normes et réglementations en vigueur.
- **Inform**er sur les responsabilités de l'installateur et de l'exploitant, en soulignant l'importance de respecter les consignes de sécurité et d'utiliser l'équipement conformément à sa destination.
- **Faciliter la compréhension du fonctionnement** de l'équipement et de ses différentes options.
- Assurer la **maintenance** curative et préventive des équipements, ainsi que le contrôle régulier des dispositifs de sécurité.
- **Fournir un support technique** en cas de besoin, en incluant les coordonnées du service client.

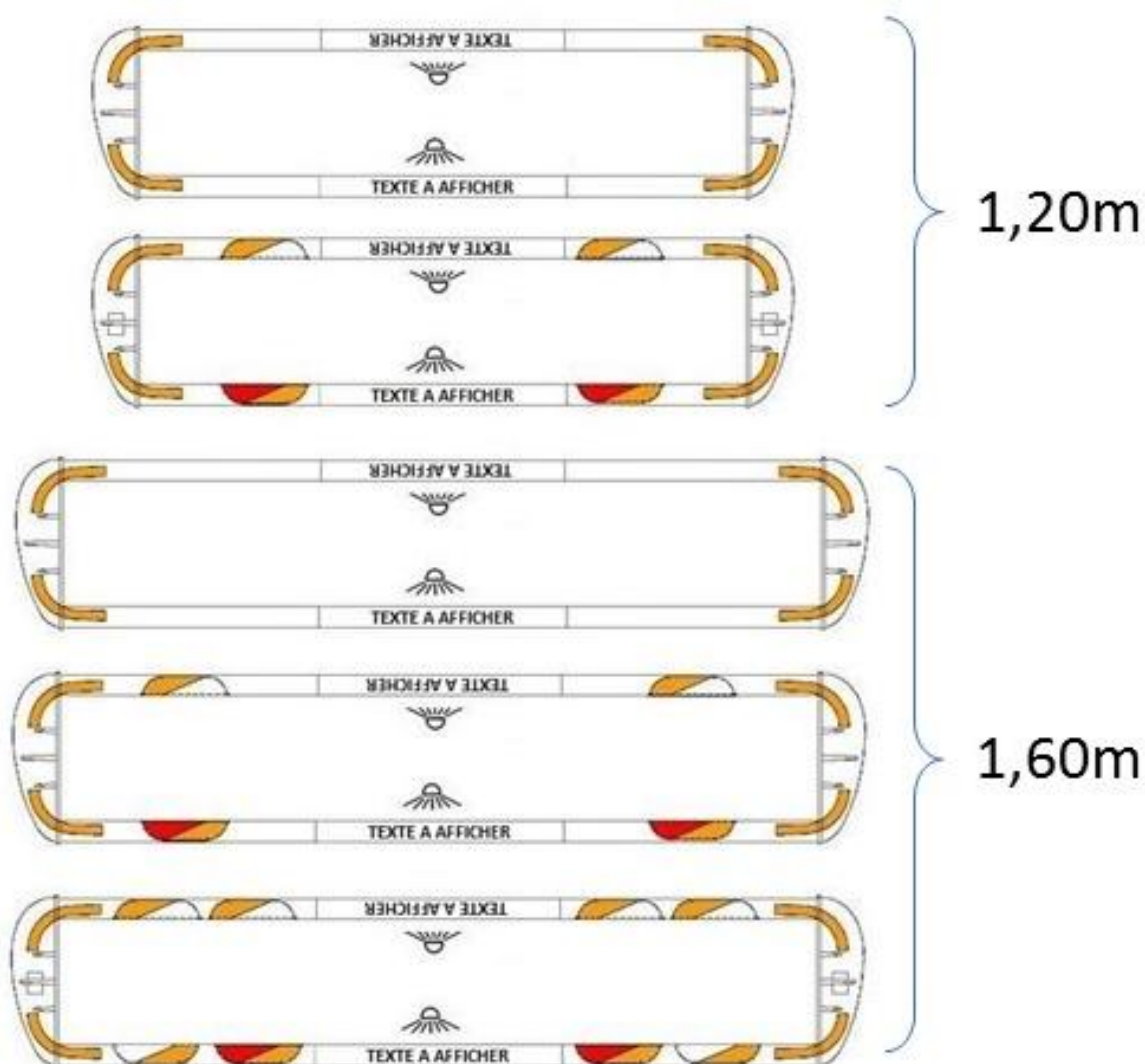
3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Rampe SERVICE Feux bicolores classe 2

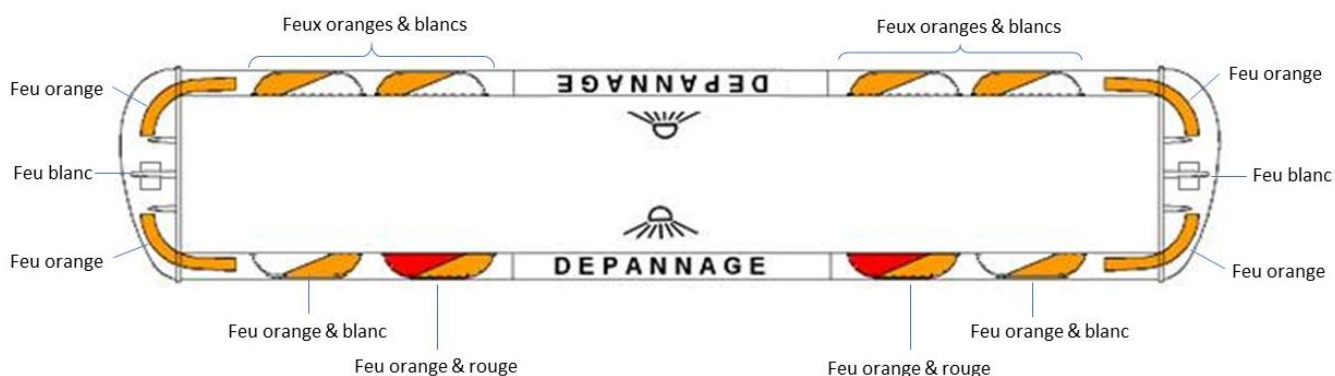


POIDS : De 12 à 14,5 kg selon modèle

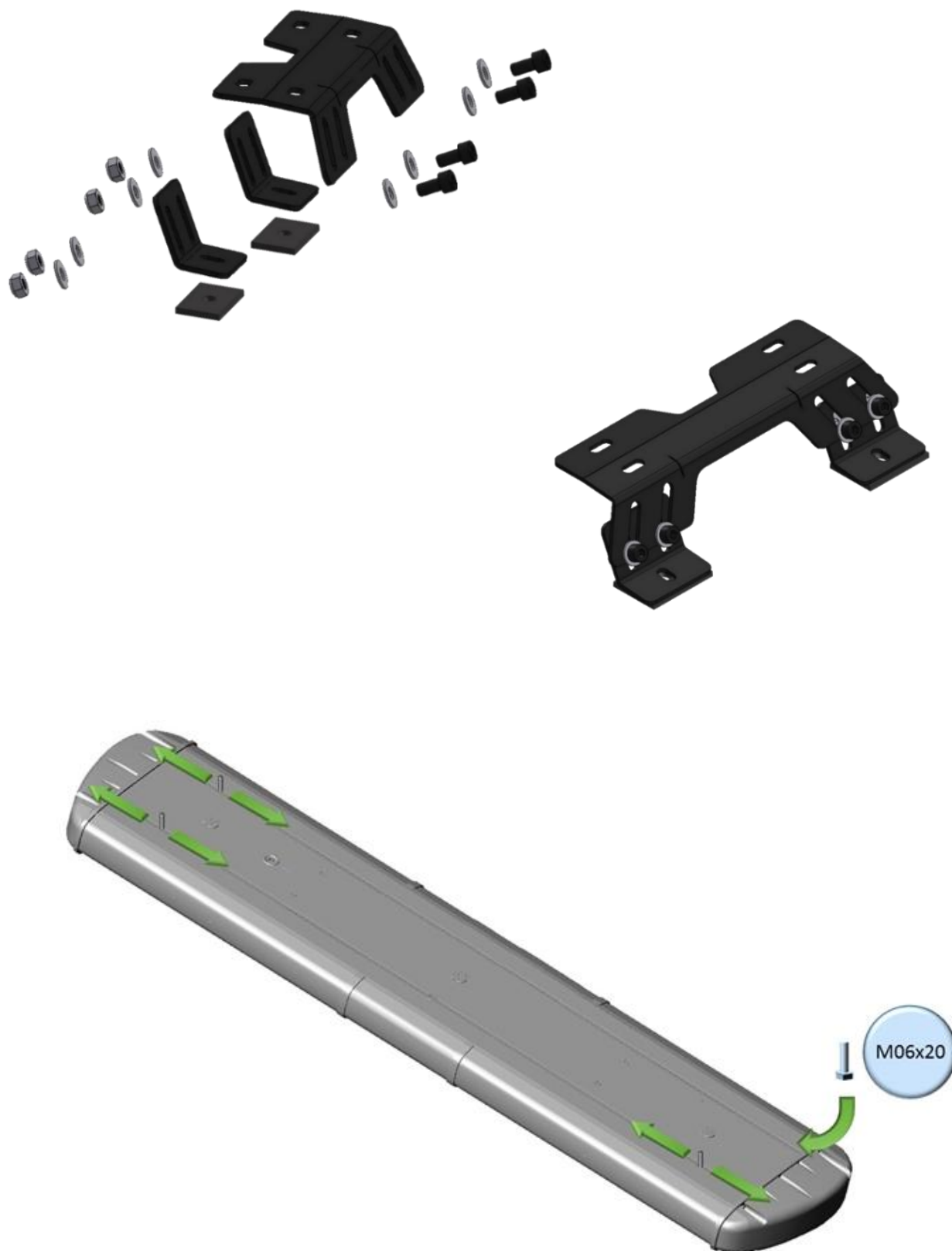
CISPR 25 : Niveau classe 3

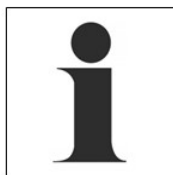


Exemple de répartition des feux sur un modèle de rampe le plus complet :

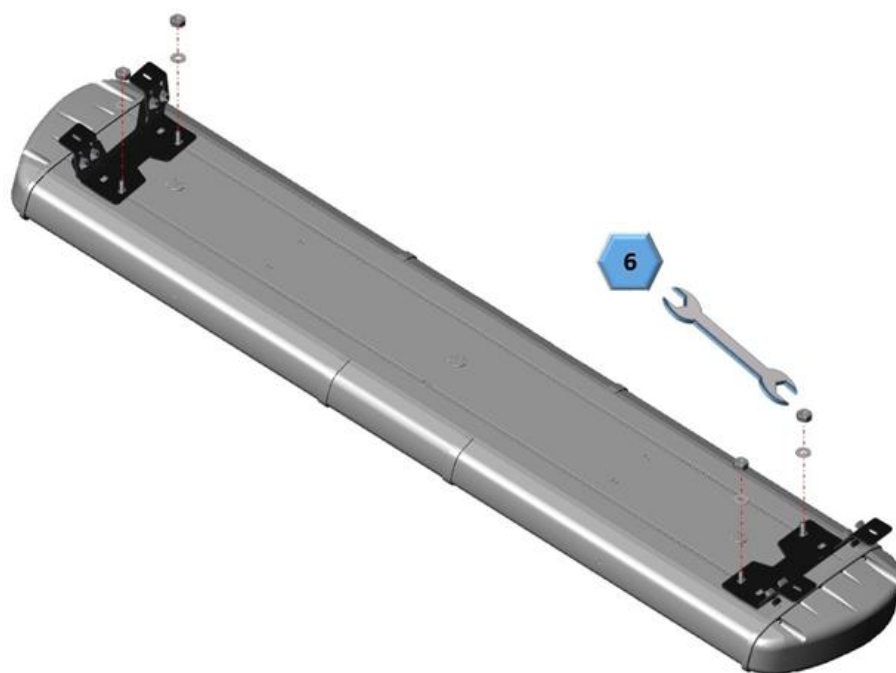
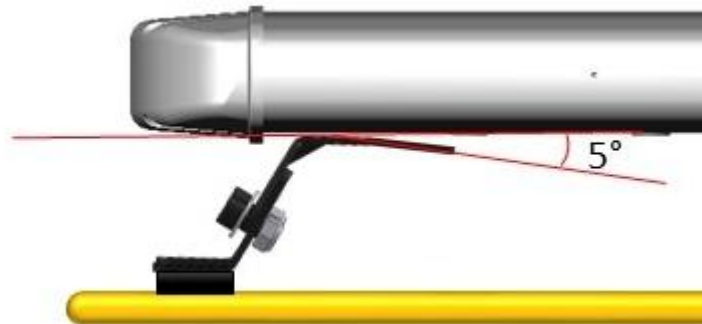


4. POSE

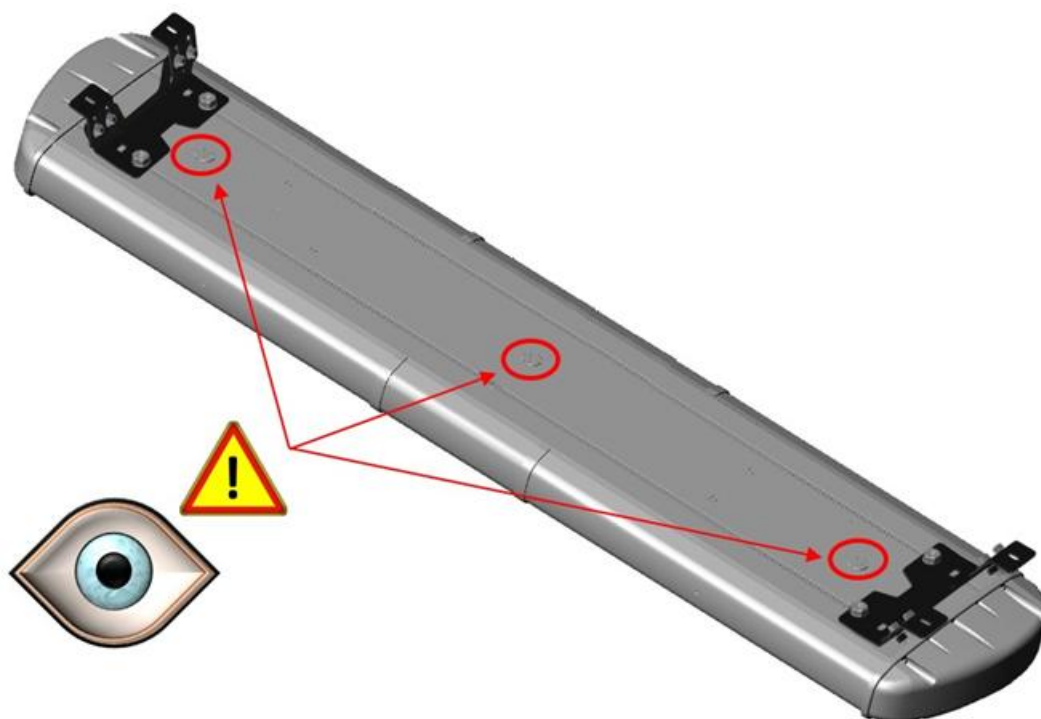




Attention à ce que la position des fixations soit adaptée au galbe du pavillon du véhicule.



Attention de ne pas recouvrir les événements



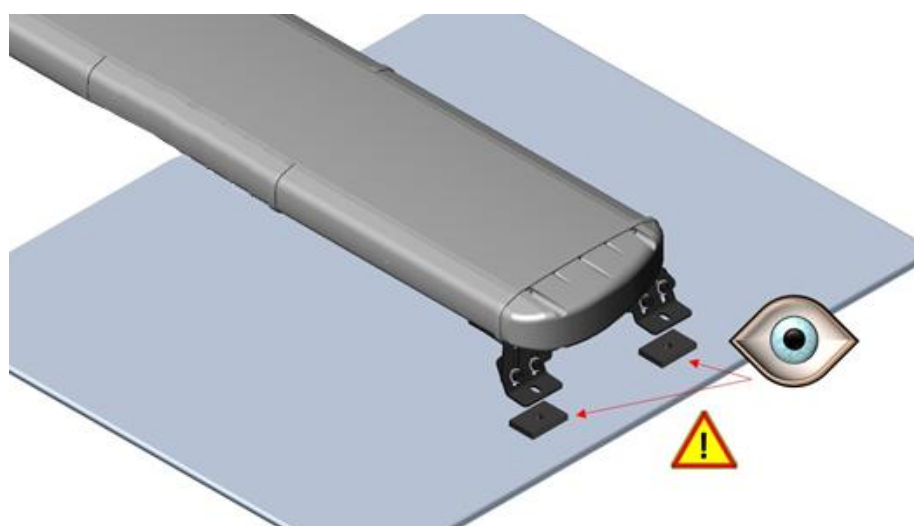
Prévoir une plateforme de travail adaptée à la hauteur du pavillon du véhicule sur lequel doit être installée la rampe.

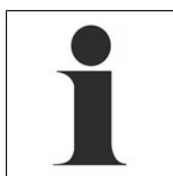
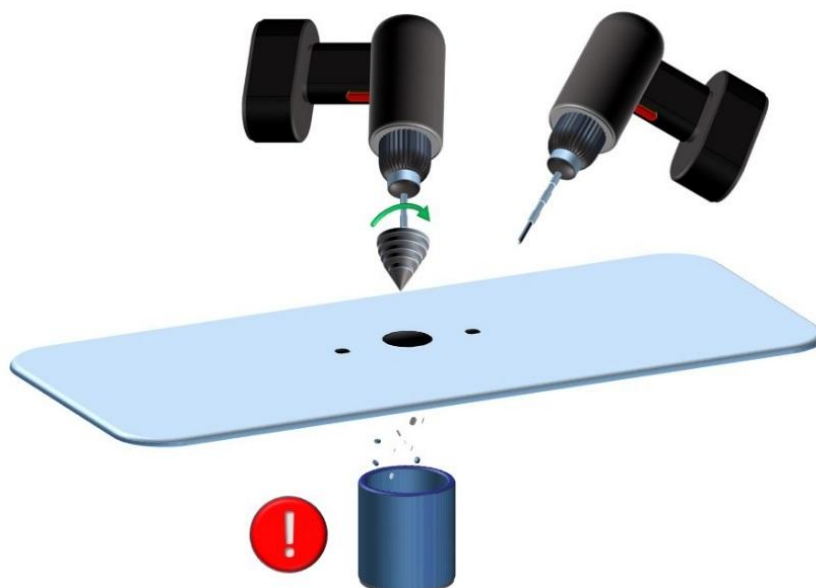


Prévoir le moyen de levage adapté au poids de la rampe et à la manipulation de celle-ci lors de la pose.

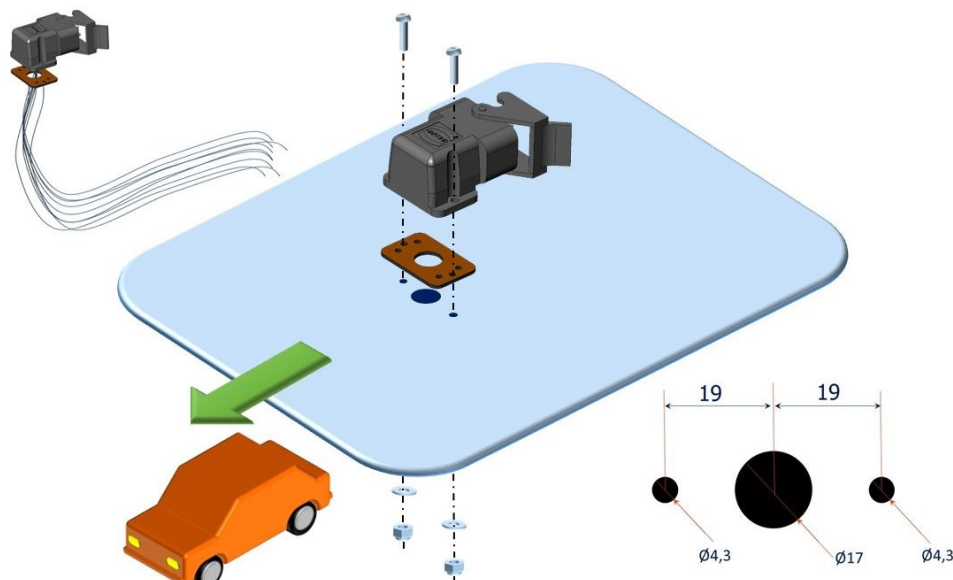
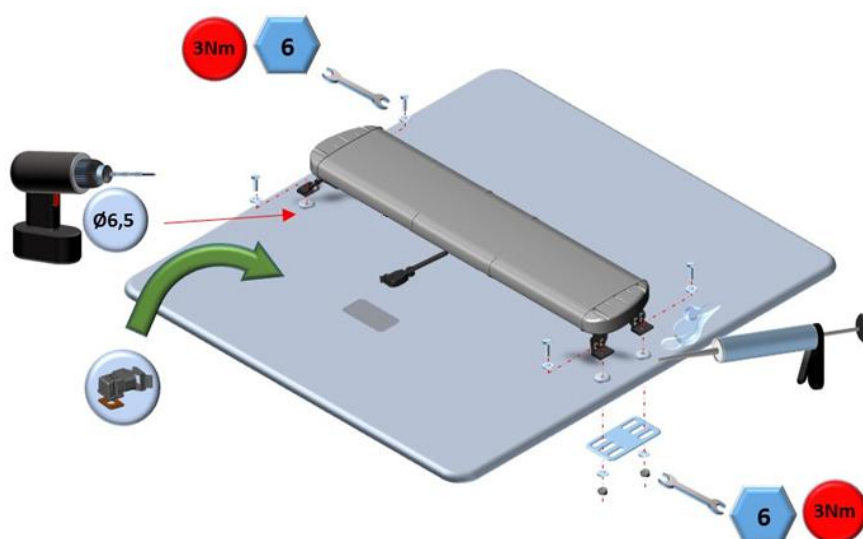


Attention de ne pas oublier les patins de caoutchouc.

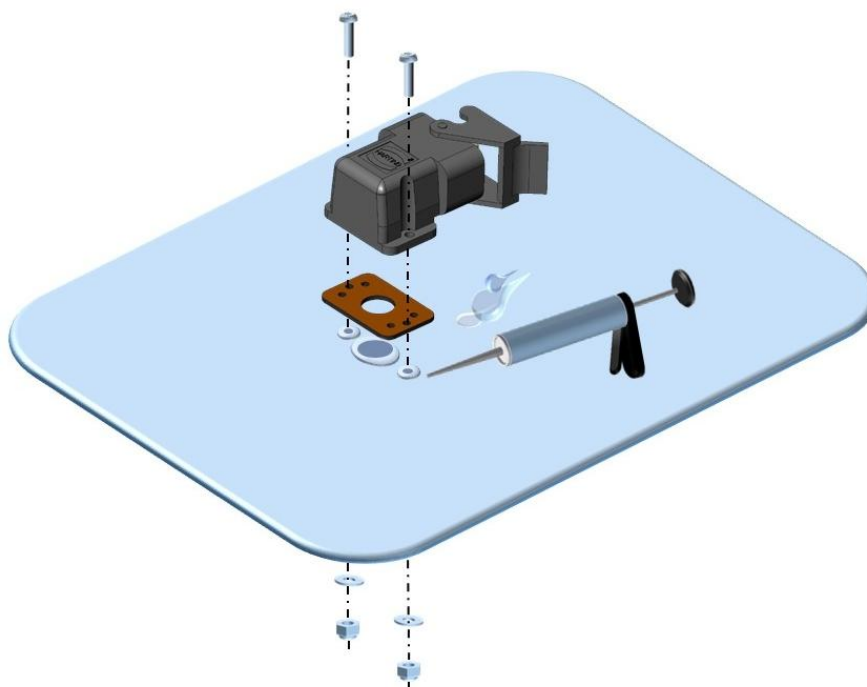




Chaque passage de pavillon (vis et connecteur de toit) doit impérativement être étanchéifier avec le mastic de silicone adapté à la qualité du pavillon.



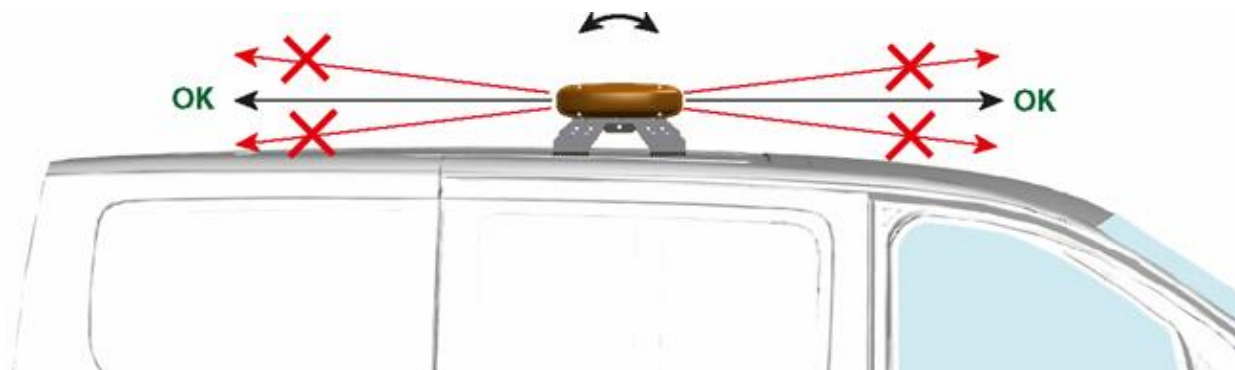
Siège s



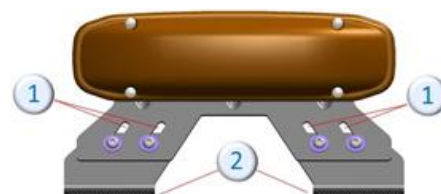
Chaque passage de pavillon (vis et connecteur de toit) doit impérativement être étanchéifier avec le mastic de silicone adapté à la qualité du pavillon.



Ajuster l'inclinaison de la rampe sur l'horizontale.



1. Vis de fixation des bases de support
2. Patin en caoutchouc des bases de support



Les vis de fixation des bases de support permettent également le réglage des inclinaisons latérales et longitudinales.

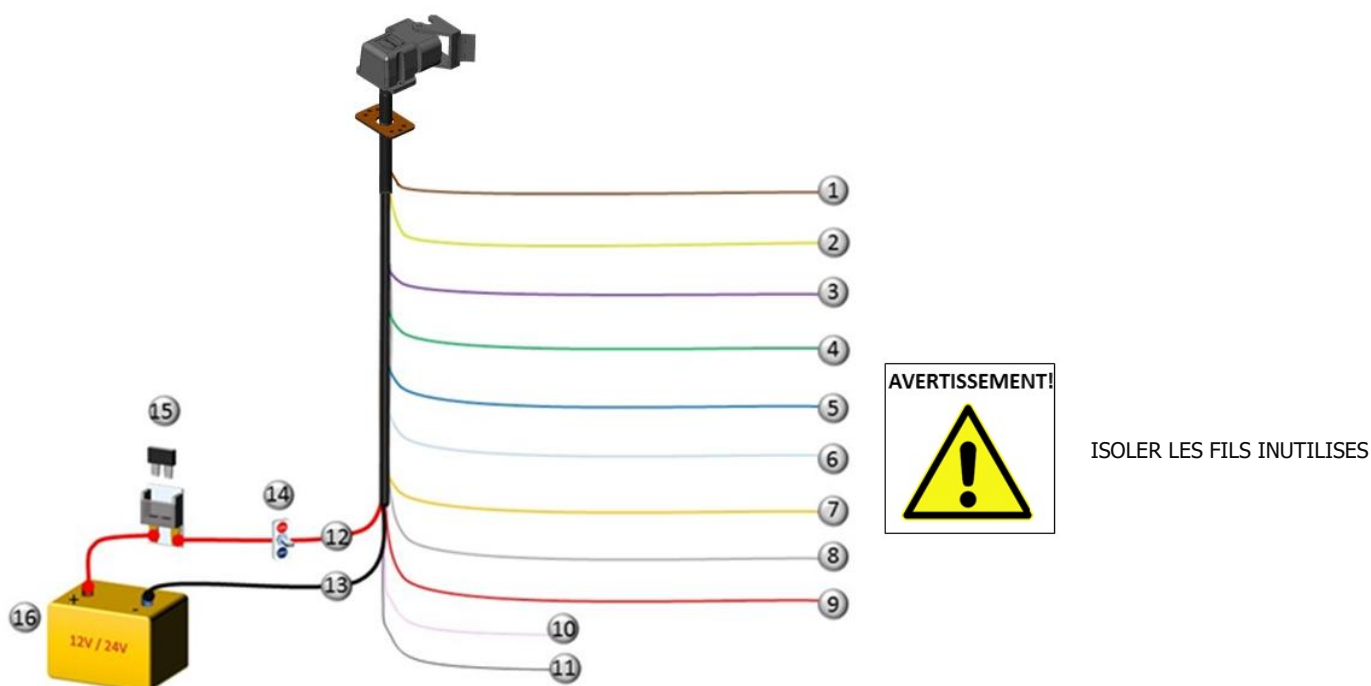
SERRER LES VIS DE FIXATION SUR LE SOCLE DE LA RAMPE AU COUPLE DE 3NM

5. CABLAGE

ATTENTION

LES COMMANDES DE FONCTIONS SONT PILOTEES AU « + BATTERIE »

Le schéma illustre le principe de câblage de la rampe indépendamment du système de commandes. Il peut s'agir d'interrupteur ou de systèmes électroniques CCS STANDBY-FRANCE.

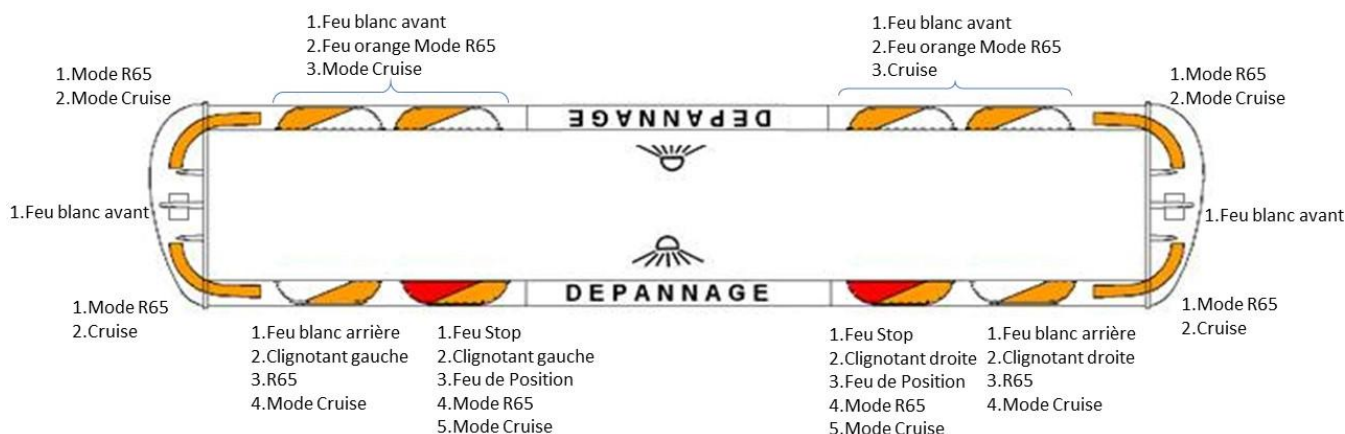


- | | |
|--|---|
| 1. Fil marron | : Fonctionnement clignotant R65 |
| 2. Fil jaune | : Jour / Nuit et feux de position (associés aux feux de position du véhicule) |
| 3. Fil violet | : Répétiteur clignotant droit (associé au feu clignotant du véhicule) |
| 4. Fil vert | : Répétiteur clignotant gauche (associé au feu clignotant du véhicule) |
| 5. Fil bleu | : Stop (associé au feu stop du véhicule) |
| 6. Fil blanc | : Feu blanc arrière |
| 7. Fil orange | : Fonction cruise* |
| 8. Fil gris | : Feux blancs frontaux et latéraux |
| 9. Fil rouge | : Rétroéclairage texte avant et arrière* |
| 10. Fil rose | : Non utilisé et non connecté dans la rampe |
| 11. Fil noir | : Non utilisé et non connecté dans la rampe |
| 12. Fil rouge 2mm²: | "+" Alimentation |
| 13. Fil noir 2mm²: | Masse |
| 14. Commande alimentation Générale de la rampe : | non fournie |
| 15. Fusible et porte-fusible (15A) : | non fournis |
| 16. Batterie véhicule : | non fournie |

*LE RETROECLAIRAGE DES TEXTES ET LE MODE CRUISE SONT ACTIFS PAR DEFAULT
LEUR COMMANDE PERMET L'EXTINCTION

L'ALIMENTATION DE LA RAMPE
PEUT ETRE FOURNIE PAR UNE SORTIE DE PUISSANCE D'UN BLOC DE PUISSANCE CCS STANDBY-France
(CCS 4 FONCTIONS REF 34039 OU CCS 8 FONCTIONS 34040)

6. PRINCIPE GENERAL DE FONCTIONNEMENT



Le schéma ci-dessus indique la répartition des fonctions par priorité sur chaque feu, « 1 » étant la fonction la plus prioritaire et « 5 » la fonction la moins prioritaire.

L'activation d'une fonction de rang « 1 » coupe la fonction de rang inférieure.

Dans tous les cas, le fonctionnement R65 est prioritaire pour les feux d'angle, il est donc au rang « 1 »

La fonction CRUISE utilise les mêmes feux que ceux utilisés en mode R65. Cette fonction est active par défaut.

Tous les modèles dispose un texte rétro-éclairé actif par défaut. La commande permet l'extinction.

La fonction nuit permet de basculer le fonctionnement des feux du mode R65 classe 2 au mode R65 classe 1 (moins éblouissant la nuit).

Les feux de position sont les feux rouges arrières de la rampe. Ceux-ci sont également utilisés pour la fonction « STOP » synchronisée sur les feux STOP du véhicule. Dans ce cas, les feux rouges s'allument plus fortement qu'en mode feux de position.

La fonction répéteur de clignotant occupe jusqu'à 2 feux à l'arrière gauche ou 2 feux à l'arrière droite de la rampe.

SERVICE CLIENTS

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-FRANCE est à votre disposition :

- Site Internet : <https://standbygroup.com/fr> rubrique Support
- Email : support-fr@standbygroup.com
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.